

## **4.2.1 – Première situation de travail**

### **DC concerné : DC1**

Pour cette situation de travail relative à l'accueil et l'accompagnement du jeune enfant et de sa famille, je présente la situation de Julie et de sa maman.

#### **1. Introduction**

La mission du Centre est de répondre et de mettre en œuvre certaines actions de l'ASE dont l'une des missions, selon l'article L.221 du CASF est de « pourvoir à l'ensemble des besoins des mineurs confié au service, veiller à leur orientation, en collaboration avec leur famille ou leur représentant légal ».

Lors de l'accueil d'un enfant, et parfois tout au long du placement, les familles manifestent à l'égard de l'institution et des professionnels dans leur ensemble, une hostilité empreinte de représentations imaginaires, voire d'un vécu personnel identique. C'est ainsi qu'ils indiquent leurs inquiétudes sur leur parentalité.

A partir de la situation de Julie, j'essaie de montrer les effets que peut avoir ce dispositif dans l'aide à leur parentalité partielle dans sa dimension affective et relationnelle. « Être parent n'implique pas nécessairement d'avoir une filiation biologique, c'est un lien social, affectif, juridique », selon Marie-Dominique Wilpert (Malaise dans le soutien à la parentalité, 2018).

Comment faire de la nécessité d'un accueil en urgence un vrai moment de vie afin que « le temps du placement ne soit pas un temps entre parenthèse, mais une histoire de souvenirs, un morceau d'enfance, un morceau de vie » (Françoise Peille, Appartenance et filiation, être l'enfant de quelqu'un, 1999) ?

#### **2. L'accueil en urgence de Julie à le Service**

Pour cette présentation, j'utilise des informations recueillies dans le dossier de Julie, au cours de réunions de groupe et mes observations.

##### *Les raisons de l'arrivée de Julie*

Julie, dix mois, est accueillie en urgence au Service, suite à l'incarcération de sa maman pour des faits antérieurs à la naissance de sa fille. Ce matin-là, la mère dépose Julie à la

halte-garderie de son quartier, qu'elle a intégrée depuis peu, deux fois par semaine, pour la préparer à la reprise d'emploi de Madame. En sortant, elle interceptée alors par la Police afin de répondre à une convocation de la brigade de gendarmerie. Il s'en suit une incarcération immédiate, attendu l'urgence de la situation avec saisie du Parquet. Le Procureur de la République confie (OPP) immédiatement Julie à l'ASE.

La petite fille est alors recueillie à la halte-garderie, par Madame S....., l'éducatrice spécialisée du service AEMO (qui intervient auprès de cette famille en lien avec une mesure AEMO demandée par le Juge des enfants), accompagnée d'une assistante sociale de l'ASE. Elles expliquent à la petite Julie ce qu'il va se passer pour elle. In situ, l'assistante sociale de l'ASE se charge de l'admission administrative avec ma Chef de service, alors que Julie est accompagnée par Madame S..... sur ce qui va être son lieu de vie temporairement.

### ***L'impact psychologique de la séparation soudaine***

On peut comprendre que la mesure d'un placement en urgence engendre, chez l'enfant, soudaineté, imprévisibilité et inconnu tant des personnes que du lieu. Les paroles des professionnels, bien que non agressives, génèrent une « douce violence » qui impacte chaque enfant de façon singulière.

En effet, selon Maurice Berger (*L'enfant et la souffrance de la séparation*, 1997), l'impact de la séparation sur la vie psychique des enfants, séparés de leurs parents par décision judiciaire est difficilement intégrable, ils ne peuvent ni le comprendre, ni l'accepter ni y donner sens. En soi, la séparation parent-enfant est quelque chose de normal, général, habituel, nécessaire. Selon Donal Winnicott, tout enfant est appelé à se séparer de ses parents et c'est par des séparations successives que se construit l'individuation (ce qui différencie un individu d'un autre de la même espèce, selon Le petit Robert). Mais pour être constructive, la séparation doit être comprise, acceptée, élaborée et progressive.

Pour un développement harmonieux de l'enfant, la séparation ne doit pas entraîner une rupture du lien familial afin d'éviter que se produise « un déphasage douloureux entre d'un côté la continuité des soins fournis à l'enfant dans sa vie quotidienne et de l'autre une discontinuité dans sa réalité psychique, ressentie comme une faille dans sa personnalité » (Didier Houzel, *Enjeux de la parentalité*, 2017). De nombreux facteurs interviennent dans les effets que peuvent avoir les séparations sur l'enfant : son histoire, son âge et aussi la façon dont les premières séparations ont été élaborées.

### ***L'accueil au Service***

Lors de ma première rencontre avec Julie, je vois une petite fille effrayée, au regard exorbité et fuyant, criant, hurlant. Julie est dans les bras de Madame S..... Cela va à l'encontre de l'accueil qui est pensé au Service où nous sommes vigilantes à l'élaboration d'un temps d'adaptation pour les enfants, présentation des professionnels et du lieu pour les parents. Ce placement, malencontreusement, n'a pas pu être ni anticipé, ni préparé avec l'enfant. Cela a un effet dévastateur pour Julie.

En effet, si les séparations premières, celles qui concernent la mère, ne sont pas symbolisées, les multiples ruptures qui vont venir ensuite s'inscrire dans la vie ne pourront être vécues sans provoquer des déchirements, voire des effondrements et des répétitions. L'enfant intégrera son vécu au Service en fonction de ce qu'il a vécu avant ; en fonction de ce que cette Pouponnière va lui proposer pendant le temps où il va y vivre et de ce qu'il va se passer pour lui après (Maurice Berger, *op.cit.*). On sait que ces ruptures et séparations entraînent une insécurité porteuse de risques dans le développement de la personnalité de l'être humain (John Bowlby, *Attachement et pertes*, 1969).

Au Service, nous, professionnelles, ne savons pas comment l'enfant compensera plus tard ce que la vie lui offrira, mais nous savons que nous pouvons aménager ses ruptures – dans le temps de sa vie au Service – pour qu'elles soient le moins traumatisantes pour l'enfant.

Le processus de séparation est un processus complexe et de longue durée qui ne doit pas reposer sur un vide mais s'appuyer sur un réel travail de maintien des liens entre l'enfant et ses parents.

### **3. Ma compréhension de la situation de Julie**

Pour Julie il n'y a pas eu de période d'adaptation lui permettant de découvrir le lieu, de s'accoutumer aux nouveaux visages des intervenants et d'avoir l'adhésion du parent en dépit de la mesure judiciaire de placement. Autant de points sécurisants pour préparer et comprendre la séparation.

Tout le temps du placement, l'enfant va s'adapter à la prise en charge collective et va se structurer psychiquement en fonction de cette dimension relationnelle. Ce qui lui demande de mobiliser une grande adaptabilité. L'enfant a besoin de s'attacher émotionnellement mais en même temps chaque rupture – si elle n'est pas préparée – risque d'amoinrir son estime de soi et de diminuer sa confiance dans la nécessité de s'attacher émotionnellement.

En lui présentant une discontinuité, l'enfant placé risque de se construire dans l'auto-suffisance, marqué par un besoin de maîtrise et une inappétence au lien.

### ***Première rencontre avec Julie***

Dès ma première rencontre avec Julie, ma Chef de service l'informe qu'elle souhaite, du fait de mon expérience, que je sois la référente de Julie. Je lui présente son lit où je pose une peluche et je glisse un de ses vêtements imprégné de l'odeur connue de la maison, ceci afin de la rassurer.

Néanmoins, comme je sais que je ne serai pas présente les jours suivants (en fonction du planning de l'équipe), je propose à ma collègue que je tienne, dans un premier temps, une position de retrait vis-à-vis de Julie. Je me centre sur le groupe, laissant à ma collègue le soin de s'occuper d'elle.

Le surgissement de cet événement subit s'accompagne d'une perte psycho-affective pour l'enfant et la laisse dans un grand désarroi. Je privilégie ainsi pour cette petite fille un visage repéré la rassurant les premiers jours évitant les multiplicités de visages et de personnes afin d'atténuer le stress et de préserver le « sentiment continu d'exister » ; terme développé par Donald Winnicott qui met en avant le besoin d'unicité des pratiques pour l'enfant et la vertu de la parole pour accompagner la discontinuité dans le cas d'accueil permanent.

### ***Recueil d'informations sur Julie et sa maman***

A mon retour, je réunis un maximum d'informations sur ses habitudes, ses goûts, les méthodes de soins auxquels elle est habituée, éventuellement s'il y a un rituel au moment de l'endormissement, moment souvent chargé d'anxiété de la séparation pour l'enfant.

J'ai besoin de ces informations afin de lui proposer un cadre de vie agréable et serein, se rapprochant plus possible de celui qui était le sien de manière à ce qu'elle se sente en sécurité, atténuant pour elle le stress du changement et minimisant les situations sources d'inquiétude.

Madame S..... m'a informée de ce qu'elle a constaté pendant ses interventions au domicile : il semble que Julie ne connaît pas le bain, sa courbe de poids est en dents de scie. Elle ajoute que « Julie a été beaucoup portée par sa maman ». J'en déduis que la relation entre Julie et sa mère, compte tenu de l'âge de la petite fille, est probablement encore très symbiotique.

Julie est la benjamine d'une fratrie de quatre enfants, les autres enfants sont passés par le Centre (je les connais) avant d'être confiés à des assistantes familiales avant la naissance de Julie. Au sein du couple, décrit comme étant conflictuel et fusionnel, Madame a été victime de violences conjugales. Elle aurait été sous l'emprise de cet homme, la poussant au passage à l'acte (vol, prostitution) tantôt fragilisée, errante, sans territoire intime, tantôt actrice. A l'époque, dans ce système familial aux modalités insécures, cette maman n'était pas en mesure de donner à ses enfants les soins, les repères, la protection qui est nécessaire à chaque enfant.

Julie ne s'inscrit pas dans le schéma familial de la mère et du père, elle n'a pas de place. Bien que reconnue par le père biologique avant sa naissance, Julie ne l'a jamais rencontré. Il est incarcéré pour des faits antérieurs dans une autre région et s'est mis en retrait de ses responsabilités parentales.

Depuis la mise à distance du père, le couple conjugal se dissout. Madame assume seule Julie et a même repris le maintien du lien auprès de la fratrie éclatée par des rencontres régulières.

Par ailleurs, la mère se reconstruit, évolue positivement sur le plan personne et entreprend. Bien qu'étant en précarité sociale et relationnel, elle est dans une démarche d'insertion.

#### **4. Attachement et portage**

##### ***La théorie de l'attachement***

Depuis la naissance de Julie un déclin et une rencontre se sont opérées dans la dyade mère-enfant. Malgré le contexte, cette petite fille a bénéficié d'un lien d'attachement sécurisant avec sa mère.

Bien que l'attachement ait commencé pendant la grossesse, le maternage permet l'établissement d'un tissu de communication non verbale avec le nouveau, à l'occasion de la tétée, de la toilette et du jeu. Communication dans le toucher, le mouvement, l'odeur, le son de la voix. Les manifestations visuelles sont autant de supports efficaces, communication dont l'existence est décisive pour attacher en profondeur l'enfant à ses parents. Donald Winnicott parle aussi des tous premiers instants de vie où le lien se crée déjà et définit « la préoccupation maternelle primaire » comme une étape qui apporte une énergie psychique nouvelle à la mère et qui lui permet de ressentir et connaître son bébé de façon empathique. Des facteurs peuvent aider à l'attachement entre la mère et l'enfant,

l'impression de sécurité du parent, la qualité de l'environnement affectif et l'interprétation donnée au nouveau-né, selon John Bowlby (*op.cit.*) qui rend compte de l'importance des liens dans la prime enfance.

L'attachement est donc un mécanisme qui relie une personne à une autre, qui répond à ses besoins physiques et émotionnels, qui nécessite une réciprocité. De la justesse de la réponse adaptée qui est donnée, découle pour l'enfant de se sentir aimé, en confiance et en sécurité.

La théorie de l'attachement est un processus qui se construit dès la naissance et tout au long de la vie. Ce lien affectif qui s'établit entre l'enfant et ses parents, à partir des interactions précoces, conduit à un système de représentation qui organise la perception du monde et permet l'adaptation de l'individu à son environnement.

Cette théorie reconnaît l'existence de plusieurs figures d'attachement. La plupart des auteurs parlent surtout de la figure maternelle, pourtant le choix n'est pas exclusif et peut changer. Dans la situation présente, la naissance de Julie et l'absence du père a permis à cette maman de rétablir auprès de cette enfant sa fonction maternelle et parentale.

A son arrivée, Julie est une petite fille qui pleure énormément, elle sollicite beaucoup l'adulte par ses regards, ses mouvements, ses cris.

### ***Le portage***

Julie manifeste une grande souffrance et un malaise lors de ses nombreuses colères lorsqu'elle ne bénéficie pas du portage de l'adulte et que l'on essaie de la poser au sol.

Le portage semble être la seule réponse adéquate pour apaiser Julie. Elle réagit à son nouvel environnement : elle semble craintive vis-à-vis du lieu inconnu et la rencontre avec les autres enfants lui est difficile, la proximité l'insécurise et elle le manifeste corporellement. Julie se met à plat ventre au sol utilisant le cri comme moyen de défense, exprimant sa détresse. Elle joue peu, de ce fait, elle s'invalide, son comportement agressif envers les autres peut être expliqué par la manière dont elle vit sa propre présence dans ce lieu. L'incarcération de la mère vient bouleverser les repères de l'enfant, elle rompt avec son quotidien.

Les modalités et l'attention que je porte à l'accueil permettent à l'enfant de trouver sa place au sein de la collectivité, d'y être reconnu dans son individualité en tenant compte de

son histoire, de son vécu, de sa personnalité, de ses désirs. Cherchant à créer les conditions favorables au bon développement de l'enfant dans le respect du rythme de ses acquisitions.

## **5. Ma fonction de référente**

J'ai donc été désignée par l'institution comme référente de Julie. En tenant la fonction de référente pour cette enfant, je porte la responsabilité de son bien-être et de son développement en lui apportant un intérêt particulier dans les soins et l'accompagnement, une sécurité affective, une relation privilégiée. Ce dispositif lui permet d'établir des liens sécurisants, de contenir les affects et les débordements qui sont inhérents à cette situation de séparation parent-enfant.

### ***Le projet personnalisé***

Pour l'institution, je suis le représentant de l'enfant depuis la loi 2002-2 qui place l'usager au centre du dispositif. J'accompagne la mise en place du projet personnalisé de l'enfant, définissant les objectifs, l'échéance de temps de réalisation et les moyens.

« L'intérêt de l'enfant et la prise en compte de ses besoins doivent guider toutes décisions le concernant » (art. L112-4 du CASF). Pour la préparation du « projet personnalisé pour l'enfant », des réunions de synthèse sont organisées avec les différents partenaires qui prennent en charge le dossier afin d'avoir une logique de réflexion et une compréhension de la problématique élargie autour de l'enfant. Parfois, dans l'intérêt de l'enfant, je suis aussi la porte-parole de la famille.

Tout au long de la prise en charge d'un enfant sur le groupe je m'interroge et adapte mon attitude aux besoins de chaque enfant dans sa spécificité, son histoire, son caractère. Je suis vigilante à la demande affective me situant en tant que professionnelle à savoir avec un certain recul, respectant une position constante et équitable entre tous les enfants, me souciant de ne pas développer chez eux une trop grande demande affective à laquelle je ne pourrais pas répondre de façon identique, et continue, privilégiant pour eux une constance limitant les attitudes agressives. Néanmoins, l'arrivée d'un nouvel enfant sur le groupe est plus ou moins perturbatrice pour l'ensemble du groupe. En effet, il y a quelque chose qui se joue lors d'un accueil au niveau de la place que chaque enfant semble revendiquer, peut-être est-ce la crainte d'une perte, quoiqu'il en soit cela désorganise le comportement des enfants. Pour ma part, Je reste dans ma fonction, et dans mon implication auprès des enfants au quotidien en tant que support des identifications. J'apporte permanence et valorisation afin (lui empruntant des éléments valorisants pour) de construire la

personnalité de chacun déjà inscrit dans un système social et familial dont je tiens compte dans sa singularité tout en apportant des réponses collectives.

### ***Assurer une continuité du lien de Julie avec sa mère***

Dans les quinze premiers jours du placement, Julie reçoit la visite de Madame S..... J'organise la rencontre au Service dehors de la présence des autres enfants afin d'éviter les interférences pouvant parasiter l'objet de la visite à savoir s'affilier avec l'enfant et la rassurer sur la suite de son histoire. Julie, petite fille atterrée et hurlant, s'approche poussée par la curiosité. Elle découvre à l'intérieur du sac apporté par Madame S....., ses vêtements qu'elle sort un à un. Autour de ce moment, Madame S..... et moi-même avons mis des mots concernant la maman, sur le fait qu'elle allait bien et que Julie ne la verrait pas dans l'immédiat mais que sa maman pense à elle. (Lors de l'audience avec le Juge des enfants, des visites de Julie ont été autorisées pour rencontrer sa maman à la maison d'arrêt, à raison d'une heure par semaine. La première visite sera mise en place deux mois après l'arrivée de Julie sur le groupe.) Cela a rassuré l'enfant.

Lors de cette rencontre, Julie semble alors rassérénée en retrouvant des bribes de son quotidien à la maison. Ces affaires – qui avaient été achetées par sa mère – font lien avec elle et permettent de mettre des mots rassurant Julie au sujet de sa maman. Julie déploie un panel d'aptitudes. Elle s'anime, sourit, se met debout avec appui, ce qu'elle ne m'avait jamais montré jusqu'à présent. Elle esquive même un petit signal de la main au départ de Madame S.....

Je constate alors chez Julie, une envie, un désir derrière cette grande vulnérabilité. Julie a reçu des signes de la part de sa mère qui a été parlée, ce qui a un effet positif sur sa posture.

Elle s'oriente dès lors vers la découverte, se permet d'investir son nouvel espace de vie avec plaisir et satisfaction visible. Je décide de la valoriser, l'encourager, la soutenir.

## **6. Vers une compréhension pertinente des besoins de Julie**

Selon Virginia Henderson « le besoin est une attente primordiale et nécessaire au plein épanouissement, au développement de l'individu, comblé par un apport extérieur, quand un besoin demeure insatisfait, c'est que l'individu n'est pas complet, entier, indépendant ».

Abraham Maslow pour sa part, les hiérarchisa en une pyramide partant des besoins physiologiques de base, puis des besoins psychologiques, sociaux, d'appartenance,



d'estime et d'accomplissement. Cette échelle met en exergue qu'un besoin d'ordre supérieur ne se manifeste clairement que lorsque les besoins d'ordre inférieur sont raisonnablement satisfaits. Il existe une grande instabilité d'une classe à l'autre. En effet, René spitz décrit le syndrome d'hospitalisme, après la Seconde guerre mondiale, des enfants qui en Pouponnière se laissent dépérir bien que leurs besoins vitaux soient comblés. Ces très jeunes enfants, en carence affective, privés de la mère, développent un repli relationnel majeur.

J'observe que Julie est très demandeuse de disponibilité, d'écoute, et d'attention. Ce besoin d'être portée sans aucune expression, ni de plaisir, ni de satisfaction m'interroge. Comment organiser le quotidien dans des conditions propices à son âge, à son développement psycho-affectif en prenant en compte à la fois son besoin de contenance physique et surtout psychique au sein de cette collectivité ?

### ***La fonction contenante***

La fonction contenante consiste à accueillir les anxiétés, souffrances, désirs de l'autre, en vue d'un apaisement. Didier Andrieux dès 1974 a attribué au « Moi-peau » une fonction contenante. Le Moi se constitue à partir du corporel. On parle d'intériorisation des soins maternels, le « handling » selon Donald Winnicott, accompagné de paroles. L'enveloppe sonore redouble alors l'enveloppe tactile à travers cette conversation en écholalie. Ainsi, la mère interprète les sons et les sensations de son enfant et par les réponses qu'elle y apporte fournit un étayage indispensable au développement psychique du tout petit. Peu à peu, par ce jeu de va et vient, l'enfant peut progressivement éprouver des sensations et des émotions qu'il peut prendre à son propre compte sans se sentir détruit, il organise son monde interne.

Pour Sigmund Freud « l'angoisse, chez les enfants n'est à l'origine, pas autre chose qu'un sentiment d'absence de la mère ». J'illustre cette réflexion avec Julie qui se retrouve dans un milieu étranger auprès de personnes inconnues, en l'absence de sa mère.

Ainsi, Julie me montre que face à des menaces de catastrophes, d'effondrement pour son environnement, Julie se colle à l'adulte, environnement moins inquiétant en se concentrant sur sa perception corporelle, en ne faisant qu'un.

C'est ainsi qu'elle se protège d'anxiété primitives, elle cherche à se contenir à tout prix en déniait toute pensée, tout ce qui est éprouvé affectivement, colère... Julie est en proie à des anxiétés diffuses non reconnues par elle. C'est la raison pour laquelle elle hurle ou se

roule au sol. « Le pendant de la difficulté à se détacher est bien la difficulté à s'attacher ». Ce processus de « projection adhésive » a été observé par Esther Bick.

### *Une attention particulière pour le repas*

Le repas est un moment compliqué pour Julie. Elle est chétive et a un petit appétit. A son arrivée j'ai suivi les habitudes qu'elle avait au domicile, en complétant son repas par un biberon. En effet, elle accepte de boire son biberon dans les bras. Elle semble confortable et sécurisée. Ainsi, elle se montre curieuse et observe les autres enfants. Cela a un effet sur elle, car elle les imite, entre en relation puis partage avec les autres.

Le repas est un temps collectif, impulsant des interactions, des jeux, où l'on goûte de nouvelles saveurs, c'est le temps de multiples apprentissages, les sensations dans la bouche, mais aussi moteur par la prise de la cuillère qui seront pour elle, déterminants.

Le temps du repas est un temps très important où je suis attentive à la notion de plaisir chez l'enfant. Ainsi et afin que le repas reste attrayant, il m'a fallu innover tant dans la présentation du plat que dans l'installation de chacun des enfants, leur place, entre eux et par rapport à moi.

J'ai proposé à mes collègues un plan de table pour que l'installation soit plus calme, ritualisant ce moment pour que chacun soit assuré d'avoir sa place. Cela limite ainsi certains enjeux de rivalité et l'agitation entre les enfants.

Julie a indiqué sa position de sujet dans la chaise-haute, en face à face. J'ai remarqué qu'elle mangeait mieux lorsqu'elle avait un petit morceau de pain à la main montrant comme une maîtrise de ce moment-là. A son rythme, elle accède ainsi à l'apprentissage de la cuillère et de sa tenue.

Ensuite ce fut l'installation dans la chaise avec tablette qui provoqua chez elle de grosses colères pouvant se renouveler à plusieurs reprises au cours du repas. J'ai donc tenté de lui proposer un repas en individuel pour lui expliquer que son comportement gênait tout le monde et pour observer son attitude. Ce repas s'est alors très bien déroulé. J'ai découvert une petite fille posée, dans l'interaction, ne cherchant pas à se distraire, balbutiant. Sa petite corpulence me faisait penser qu'elle devait rester installée dans une chaise avec tablette (plus sécurisant) alors que cela l'isolait des autres enfants et lui déplaisait. Sa demande était d'être à table avec les plus grands, valorisée, en reconnaissant ses compétences à savoir manger seule, comme une grande. Elle a su dire son appartenance au

groupe et sa volonté de grandir, faisant de ce moment, non seulement un temps répondant à une satisfaction du besoin vital de s'alimenter mais aussi un temps de relation.

Le repas est en effet, une étape d'individuation, processus psychique qui permet à un être de se structurer et de se différencier en tant que personne pour aller d'une indépendance absolue vers une indépendance relative et de différenciation, moments de conflits, d'oppositions. Entre un et deux ans, l'enfant est plus autonome, il utilise le « non », et rencontre de multiples limitations dans la satisfaction de ses désirs. Cela lui procure déception et rage, l'enfant cherche alors à s'affirmer davantage période nécessaire au processus identitaire. Il vérifie, « teste » les limites, c'est pourquoi le moment du repas est propice à cela.

### ***Les soins corporels de Julie***

Les soins corporels permettent la construction de l'image du corps. Julie connaît peu le bain. Je prends donc beaucoup de précautions. J'organise ce geste de nursing de manière continu et semblable d'une fois sur l'autre. Je cherche à en faire un temps privilégié avec l'adulte. J'agis tous les jours de la même manière selon les mêmes modalités et rituels. Ainsi, le bain se passe tous les matins, moment pendant lequel les plus grands sont à l'école, ce qui me laisse une plus grande disponibilité pour accompagner Julie et échanger avec elle pendant ce moment. J'anticipe cette relation privilégiée en préparant ses vêtements en sa présence, la plaçant comme actrice de ce temps, lui expliquant ce que je vais faire, lui proposant une conversation, commentant ses réactions et les bruits survenant autour de nous. J'essaie de créer une bulle enveloppante accompagnée d'un bain de parole, cherchant à investir chaleureusement ce temps. Je suis attentive à l'organiser toujours de la même façon pour que cela devienne prévisible et sans surprise. Tout le long du soin je parle à Julie, verbalisant chaque geste, nommant chaque partie du corps. Mes gestes sont lents et calmes lui évitant trop de stress et apportant un relâchement musculaire et une relaxation corporelle. Je lui laisse choisir les jeux. Les premiers temps j'essaie d'être rapide. Je sollicite sa participation en reconnaissant ses compétences et en lui donnant la satisfaction de faire par elle-même. Mon objectif est qu'elle se vive comme un sujet et non comme un objet de soin, cherchant à établir lors de ce moment, une relation-duelle, significative pour Julie dans un climat respectueux et chaleureux. Cherchant à réagir de façon constructive et positive, j'accueille ses inquiétudes éventuelles, ou ses pleurs, en sachant reconnaître mon impuissance, restant attentive, tout en étant à ses côtés, la rassurant.

Trois semaines après son arrivée, j'observe des progrès, elle commence à se détendre et à jouer dans l'eau. Le moment du bain est un soin important prodigué de façon personnalisée. Il participe à la construction de son schéma corporel, il participe pour Julie au sentiment d'habiter son corps, et par le respect et la pudeur, d'intégrer l'idée que son corps lui appartient.

La fin du bain, la sortie hors de l'eau est une réactivation du sentiment de séparation et de discontinuité pour Julie. L'essuyage de son corps, la manipulation que cela engendre, inquiète l'enfant ou le fatigue. Ainsi, je mets mes gestes en mots, cela est indispensable pour atténuer le désordre occasionné pour Julie. J'en passe alors par les échanges de sourire et de jeux pour adoucir ces transitions inéluctables à l'habillage du corps.

### ***Le change et l'habillage***

Je remarque que l'habillage est difficile pour Julie. Elle se montre tendue, manifeste sa réticence à s'allonger sur la table à langer pour boutonner le body. Rapidement, je privilégie le choix des culottes lors de l'achat de ses vêtements. Je lui propose de faire les changes debout pour éviter la posture qui lui est inconfortable. Ainsi, je lui permets d'être participative. En l'habillant je lui parle, je lui explique le plaisir de s'habiller, de couvrir ses parties intimes, de se faire belle et de se plaire.

Après chaque change, je demande à Julie de retourner sur le groupe avec les autres enfants afin d'éviter une dépendance vis à vis de l'adulte.

## **7. La collectivité sous son aspect socialisant**

Au moment de son accueil, Julie est dans le lent processus de séparation avec sa mère mis à mal par la mesure de placement. Selon Margaret Mahler, le terme de séparation renvoie à la prise de distance et de détachement d'avec la mère, l'énergie libidinale alors investi dans la sphère symbiotique, se fixe sur les appareils autonomes du self et les fonctions du Moi, la locomotion, l'enfant s'éloigne... Les effets de la différenciation, l'enfant gagne en autonomie mais en contrepartie cela génère chez lui de l'angoisse car les représentations différenciées du self et de l'objet ne sont pas encore intégrées en représentation totale, le « je » et le « non-je ». Julie est dans l'exploration et la conquête de l'autonomie motrice, au moment et dans le cadre qu'elle choisit.

Julie est vive, elle comprend tout ce qui lui est dit mais a des difficultés de langage. Le langage est intériorisé et ne surgit que parce qu'il y a un manque, un besoin de l'autre.

Lorsqu'on lui refuse d'agir comme elle le désire, c'est à dire en situation de frustration, Julie se désorganise et a des difficultés à réguler ses émotions, les extériorisant par des cris, une agitation, de la colère. Elle monopolise alors toute mon attention.

### *L'accompagnement dans le jeu*

J'aménage l'espace de jeux en proposant régulièrement de nouveaux jeux, renouvelant ainsi le terrain d'expérimentation des enfants. Cela attise la curiosité de Julie. Je l'oriente vers la rencontre des enfants sachant que les interactions se produisent autour d'un jeu et que cette démarche lui est inconnue puisqu'elle n'a pas eu de lieu de socialisation.

Lors de ce temps préparatif d'installation, ma présence est rassurante pour Julie. Mon intervention tient aussi compte de l'ensemble du groupe en évitant que se déploient des rivalités trop importantes. Il s'agit d'apporter à Julie un sentiment de sécurité dans la juste distance pour lui permettre d'expérimenter ses capacités intrinsèques et accroître ainsi son autonomie.

Ainsi, au niveau moteur elle se montre très volontaire et indépendante. Julie se met debout et cherche à se déplacer, mettant de la distance avec l'adulte. Peu à peu Julie montre une attitude de curiosité d'abord à l'égard des adultes par des échanges de jouets, puis vis-à-vis des plus grands enfants qui ont des jeux construits comme les puzzles.

Lors du rangement, une conversation non verbale se met en place, des attitudes de courtoisie s'instaurent entre l'enfant et moi-même. Julie manipule les pièces avec dextérité, les places dans la boîte dévolue. Les enfants se montrent alors plus calmes à travers ce jeu, c'est une source de gratification pour la petite fille qui trouve sa place dans ce petit groupe. Puis, au moment de ranger la boîte, Julie manifeste une opposition. Elle n'est pas d'accord et se fâche. Elle crie, s'agite. Je lui explique qu'elle pourra jouer de nouveau après la sieste mais Julie refuse de l'entendre. Elle exprime son mécontentement, sa colère se déploie et les mots ne la réassurent pas. Julie ne supporte pas la frustration. Elle fait l'expérience de la limitation. Julie est en effet dans la découverte de son moi, et de son non-moi, elle est active et possessive et face à la limitation, Julie rencontre le sentiment de frustration. Je lui propose alors son doudou, objet transitionnel, choisi et investi par l'enfant, qui la rassemble et l'aide à surmonter la colère ressentie, il sert dans la régulation émotionnelle. J'accompagne cette souffrance et lui lis une histoire. Cela permet un écart, un recul, entre ce qu'elle vient de vivre et la réalité.

Le retour au calme auprès de ses pairs est ainsi possible sachant que ce que l'on retient d'une histoire, c'est sa musicalité, d'après Yannick Jaulin.

## **8. Retisser le lien de Julie avec sa Maman**

### ***Mise en place d'une correspondance entre Julie et sa Maman***

Cinq semaines après son accueil, Julie reçoit un appel de sa maman, me questionnant sur son sommeil et son alimentation, questions qui seront récurrentes pour l'équipe tout le long de son accueil sur le Service. Cette maman soucieuse du bien-être de son enfant m'a dit qu'elle regrettait de ne pas avoir pu appeler plus tôt sa fille au téléphone.

Ces appels ont immédiatement un effet sur Julie. La voix de la mère a réactivé sa mémoire et son désir à son endroit. Et de ce fait, je me pose la question de comment faire exister le parent en situation d'incarcération ?

Avec l'aval de ma Chef de service, je propose qu'une correspondance s'établisse de façon ponctuelle, faisant partager ainsi à la mère des moments du quotidien (empreintes mains, anecdotes vécues, des dessins, etc.), intégrant Julie dans son évolution, rassurant cette maman dans sa fonction parentale à l'épreuve dans ce placement. Par la parole (au téléphone) et cette communication écrite, je permets à cette mère d'exister mentalement et symboliquement pour sa fille. En lui lisant la correspondance de sa Maman, je maintiens en Julie l'image vivante de sa maman. Chacune a une place pour l'autre et se pense à partir des échanges sporadiques avec le Service.

### ***La visite***

Des visites médiatisées avec le beau-père de Julie sont fixées une fois par mois. Ces visites permettent de relier deux univers où se trouvent mère et fille. Le beau-père a fonction de tiers dans la dyade mère-enfant. Il est ainsi chargé par la mère de lui apporter cadeaux et vêtements par exemple. Il est essentiellement le messager affectif de la mère. Julie tire profit de ces visites tout en se montrant en état de vigilance en sa présence. Elle fait preuve de beaucoup de réserve et d'observation vis à vis de cet homme qu'elle connaît peu et qui s'investit timidement.

### ***Rencontres entre Julie et sa Maman à la Maison d'arrêt***

Au fil du placement, des relais sont établis pour inscrire Julie dans sa filiation et la faire exister. Des visites à la maison d'arrêt sont également mises en place auprès de la mère, en présence de professionnelles de l'ASE et TISF déjà intervenues au domicile.

A l'annonce de la première rencontre avec sa mère, le langage se met en place et Julie répète « Maman ».

Bien que le lieu soit peu accueillant aux yeux des adultes du milieu ordinaire, cette visite s'est bien déroulée. La mère a su passer par le jeu pour établir le premier contact. Elle lui a même tricoté une écharpe. Julie a passé la visite sur les genoux de sa mère tirant profit de son enveloppement affectif.

Le retour sur le groupe a eu lieu sans heurt, Julie est rassérénée et rassurée.

D'autres rencontres ont ensuite eu lieu régulièrement, puis la mère a bénéficié d'une sortie aménagée avec bracelet électronique. Ainsi, des visites au domicile se sont organisées avec la TISF.

Après treize mois d'accueil en collectivité, la mainlevée du placement a été prononcée par le Juge des enfants. Le retour dans la famille a été organisé pour Julie avec sa mère qui a fait le choix pour sa fille de se séparer du beau-père de Julie.

C'est grâce au partenariat avec les divers professionnels (ASE, TISF d'A.....) qu'un travail a pu s'établir de manière efficiente avec la mère de Julie.

## **9. Conclusion**

J'ai pu observer et assister au traumatisme de la séparation subi pour cette enfant. Mon accueil, mon écoute, mon empathie, ma bienveillance globale lui ont permis de ne pas être envahie par le sentiment d'abandon. La volonté de cet enfant, le nouage qu'elle avait déjà créé avec sa mère ont été autant de ressources pour se montrer résiliente.

En m'affiliant avec Julie et en reconstruisant sa relation à sa mère, j'ai pu observer à quel point cette enfant s'est réanimée. Progressivement, les fils de son histoire se sont croisés puis rencontrés jusqu'à la mise en place de rencontres concrètes auprès de sa Maman.

La qualité de leur relation semble leur avoir permis, à l'une comme à l'autre, de se mobiliser pour que des retrouvailles aient lieu et que le cours de leur existence reprenne de manière sans avoir trop souffert de la séparation.